

nombre de ceux qui ont quitté leur pays natal pour venir sur cette terre des hommes libres, est considérable, et qu'il faut en tenir compte. La mentalité de notre population, vu sa composition cosmopolitaine, ne saurait être satisfaite de lois qui auraient pour effet le retrait de notre autonomie. Notre loi d'immigration, et la publication de la prospérité de notre pays, ont eu pour effet d'attirer sur nos bords une masse de gens de toutes les parties du monde. Ces gens-là deviennent de loyaux sujets de Sa Majesté, ils vivent dans l'harmonie, se conformant aux usages de leur pays d'adoption, et sont devenus des citoyens loyaux et soumis aux lois. Avant de quitter leur pays d'origine, ils croyaient, et ils croient encore maintenant, qu'ils venaient dans une colonie de l'empire britannique ayant son propre gouvernement, élaborant ses propres lois, gouvernant et administrant ses propres affaires, conformément à la Constitution de 1867. Ils savaient que nous vivions sous la souveraineté de l'Angleterre et d'après les institutions britanniques; ils savaient que ces institutions sont la sauvegarde de leurs libertés; ils s'attendaient à ce que leurs droits et privilèges fussent protégés dans toute leur plénitude. Ils savaient que le Canada, en tant que colonie, jouissait de sa pleine autonomie. Pour toutes ces raisons, les gens de toutes les parties du monde civilisé ont répondu à l'appel de notre Gouvernement les invitant à venir respirer l'atmosphère de la liberté.

Serait-il possible, monsieur, que nous les trompions ainsi après ce que nous avons fait? Pourrions-nous dire que nous avons tenu loyalement nos promesses, si, d'un trait de plume nous rendions un autre pouvoir arbitre de nos destinés? Que pourrait-on, dans de telles conditions, attendre d'une population composée comme l'est la nôtre? Nous sommes-nous jamais arrêtés à considérer ce qui arriverait en ce pays, si les différentes nationalités que nous avons maintenant ainsi que celles qui occupent les différentes colonies de l'empire britannique devenaient mécontentes de notre système de gouvernement? Les grands hommes d'Etat de notre pays, aussi bien que ceux de la Grande-Bretagne, ont prévu cela. Le grand chef de l'opposition actuelle, en plus d'une occasion et toujours dans le même sens, s'est prononcé sur ce point en faveur de l'union des différentes nationalités qui composent la population de notre Dominion.

Monsieur le président, je prétends que ceux qui prêchent actuellement cette doctrine de l'impérialisme sont les pires ennemis de l'empire. Je ne doute point que quelques-uns ne soient convaincus que cette centralisation ne soit au mieux des intérêts de notre pays. Il peut s'en trouver quelques-uns, monsieur le président, dont

M. VERVILLE.

les convictions soient sincères, mais la majorité poursuivent leurs propres intérêts, sans égard pour l'état de choses que peut amener une telle ligne de conduite.

La population de la mère patrie ne peut pas être comparée à celle du Canada, puisque la grande majorité de cette population est née dans les Iles-Britanniques. Sa mentalité s'est développée dans une autre sphère. Elle a souffert, il est vrai, mais chez elle, et l'on peut mieux supporter les épreuves chez soi que chez un étranger; non que l'on ne cherche pas à faire cesser les causes de malaise, mais, physiquement et moralement, on supporte la souffrance chez soi. Pouvez-vous en demander autant à ceux qui viennent d'un pays étranger? On ne peut pas espérer l'obtenir d'eux tout d'un coup; il faudra plus d'une génération pour changer les coutumes des étrangers qui viennent chez nous; le simple bon sens nous dit que nous ne saurions nous attendre à autre chose.

En présence de ces conditions, la sagesse ne nous commande-t-elle pas de procéder avec prudence dans cette question? Non pas que je craigne, non que je doute même de la sincérité de nos étrangers envers la couronne, loin de là, mais, jusqu'à présent, on n'a rien fait pour éveiller au milieu de notre vaillante population cet esprit de nationalisme, et c'est là la principale raison pour laquelle nous prospérons. Si nous prenions séparément chaque nationalité et cherchions à juger de l'effet de l'idée de la fédération impériale sur chacune, je ne doute point que nous ne trouvions que c'est là un problème bien difficile à résoudre. Pourquoi ferions-nous naître un intense mécontentement au sein de notre population. Pourquoi irions-nous dire que les conditions sous lesquelles nos citoyens d'origines étrangères vivent depuis des années, ne sont point, au point de vue politique, des conditions idéales pour nos grandes industries ainsi que pour nos importants intérêts financiers. Espérons-nous qu'un tel programme serait reçu avec gratitude par la masse du peuple. Pour l'espérer, il faudrait que nous ignorions absolument nos présentes conditions économiques.

Monsieur le président, je me refuse à croire que ceux qui sont en faveur de sacrifier notre autonomie à une fédération impériale soient poussés par un autre mobile que le bien de notre pays; mais nous tremblons à cette seule pensée quand nous nous arrêtons à en considérer les effets à tous les points de vue. Pour ma part, monsieur le président, je veux que le Gouvernement se prononce sur cette question très importante, car, comme l'opposition s'est déjà prononcée contre toute loi évoquant l'ombre même d'une fédération, il me semble que le Gouvernement en devrait faire autant pour maintenir la paix et l'harmonie au sein de notre population. Il n'y a pas